

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 19/05/2023, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant l'Imidacloprid, RVD2021-05. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

[Contenant]

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

Insecticide Credo[®] SC

INSECTICIDE
SUSPENSION

**Pour une utilisation en intérieur pour contrôler les ténébrions (ténébrion du désert *Alphitobius diaperinus*)
adultes et au stade larvaire dans les installations avicoles.**

USAGE AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF :
Imidaclopride526 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056 % à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33014 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT - POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-424-9300 (24 heures par jour)

CONTENU NET: 500 mL à vrac

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.

Nocif ou fatal si avalé. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Garder les enfants ou les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées avant que le produit ait sèche.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Il ne doit pas être déversé dans les lacs, ruisseaux, étangs ou autres cours d'eau. On ne doit pas contaminer l'eau quand on élimine les eaux de nettoyage du matériel.

Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les abeilles.
Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

Appliquer ce produit uniquement en respectant les directives sur l'étiquette.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après cinq minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17
traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique connu. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec afin de prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Conserver dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux lors d'entreposage ou de l'élimination du produit. Conserver dans un endroit de stockage sécurisé, frais et sec. Ne pas stocker ce produit dans des conditions humides.

ÉLIMINATION DES PESTICIDES :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION:

1. Vider entièrement le contenant avant de le mettre aux rebuts.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser aussi à eux en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL:

Ouvrir le contenant et le manipuler de manière à éviter tout déversement. En cas de fuite du contenant ou de déversement, peu importe la cause, éponger soigneusement l'appât répandu et laver la zone exposée. Tenir les personnes non autorisées à l'écart. Pour connaître les procédures de décontamination ou obtenir toute autre aide qui pourrait être nécessaire, contacter la ligne d'intervention d'urgence provinciale.

® MC voir <https://www.ca.envu.com/tm-mc>

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17
[Livret]

GROUPE	4	INSECTICIDE
--------	---	-------------

Insecticide Credo® SC

INSECTICIDE
SUSPENSION

**Pour une utilisation en intérieur pour contrôler les ténébrions (ténébrion du désert *Alphitobius diaperinus*)
adultes et au stade larvaire dans les installations avicoles.**

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Imidaclopride526 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 5-chloro-2-méthyl-4- isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00056 % à titre d'agents de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33014 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



AVERTISSEMENT - POISON

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-800-331-2867
<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-424-9300 (24 heures par jour)

CONTENU NET: 500 mL - en vrac

TABLE DES MATIÈRES

**Numéro de
section**

**RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX**

Avis

1

**SÉCURITÉ ET
MANUTENTION**

Mises en garde, vêtements et équipement
protecteurs

2

Premiers soins et renseignements
toxicologiques

3

Entreposage et élimination

4

MODE D'EMPLOI

Le produit et informations générales
sur l'application

5

Insectes, taux de dilution et modes
d'application

6

Recommandations en matière de
gestion de la résistance

7

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 - Avis

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 - MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.

Nocif ou fatal si avalé. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Garder les enfants ou les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Il ne doit pas être déversé dans les lacs, ruisseaux, étangs ou autres cours d'eau. On ne doit pas contaminer l'eau quand on élimine les eaux de nettoyage du matériel.

Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les abeilles. Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent inclure des insectes prédateurs et parasites, des araignées et des acariens).

Appliquer ce produit uniquement en respectant les directives sur l'étiquette.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalé. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes après cinq minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique connu. Traiter selon les symptômes.

Section 4 – Entreposage et Élimination

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et sec afin de prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Conserver dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux lors d'entreposage ou de l'élimination du produit. Conserver dans un endroit de stockage sécurisé, frais et sec. Ne pas stocker ce produit dans des conditions humides.

ÉLIMINATION DES PESTICIDES :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION:

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux lors d'entreposage ou de l'élimination du produit.

1. Vider entièrement le contenant avant de le mettre aux rebuts.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser aussi à eux en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL:

Ouvrir le contenant et le manipuler de manière à éviter tout déversement. En cas de fuite du contenant ou de déversement, peu importe la cause, éponger soigneusement l'appât répandu et laver la zone exposée. Tenir les personnes non autorisées à l'écart. Pour connaître les procédures de décontamination ou obtenir toute autre aide qui pourrait être nécessaire, contacter la ligne d'intervention d'urgence provinciale.

MODE D'EMPLOI

Section 5 - Le produit et informations générales sur l'application

LE PRODUIT

Insecticide Credo SC est destiné à la lutte contre les ténébrions (ténébrion du désert *Alphitobius diaperinus*) adultes et au stade larvaire dans les installations avicoles et à proximité. Utiliser l'Insecticide Credo SC à l'intérieur comme traitement de diffusion, bande, tache ou fissures et crevasse sur les planchers, les murs et les poutres de soutien des installations avicoles.

Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans des ouvertures étroites à la surface de la structure. Il n'inclut pas le traitement des surfaces exposées. Des ouvertures étroites se produisent généralement aux joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

L'application de diffusion intérieure concerne de vastes étendues de surfaces structurelles intérieures telles que les murs, les sols, les plafonds et les murs de fondation/vides sanitaires intérieurs.

L'application localisée est localisée sur une surface ne dépassant pas 0,2 m². Les emplacements ne doivent pas être mitoyens. La surface cumulée des taches ne doit pas dépasser 10% de la surface totale d'une pièce.

L'application du périmètre intérieur est inférieure à 0,3 m de large le long des bords d'une pièce jusqu'aux plinthes, aux joints mur-sol et plafond-mur, et autour des portes ou des fenêtres.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'APPLICATION

Ne pas appliquer quand des oiseaux sont présents. Appliquer entre les bandes après le décroûtage/la désinfection. Couvrir ou retirer les aliments et l'eau de boisson avant le traitement. Laisser sécher les surfaces traitées avant de repeupler le poulailler.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées avant que le produit ait séché.

Section 6 – Insectes, taux de dilution et modes d'application

Application en bande, de point, de fissure et de crevasse et de périmètre intérieur: Quand les ténébrions se rassemblent à certains endroits, par exemple sous les aliments et les conduites d'eau ou le long des murs de périmètre, il pourrait ne pas être nécessaire de traiter la totalité du poulailler. Dans ces situations, on peut traiter certaines parties du poulailler, ou « bandes ». Par exemple, appliquer Insecticide Credo SC dilué à une bande de litière d'un mètre de large sous les lignes d'alimentation ou d'eau et/ou le long des murs latéraux et d'extrémité de même que la partie inférieure des murs de bois, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre au-dessus de la fondation. Il faut mesurer l'aire de la surface à traiter (en mètres carrés) pour savoir quelle quantité de Insecticide Credo SC appliquer. Alternativement, les applications localisées, dans les fissures et crevasses et sur le périmètre intérieur sont autorisées.

Traitement de la totalité du poulailler (traitement à la volée) : Quand l'infestation de ténébrions est grave, il peut être nécessaire de traiter la totalité du poulailler. Pulvériser Insecticide Credo SC dilué sur la litière en couvrant toute la surface du sol, surtout sous les aliments et les conduites d'eau, ainsi que la

partie inférieure des murs de bois, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre au-dessus de la fondation de béton.

Pour obtenir les meilleurs résultats possible : Dans les poulaillers où il y a des piliers de soutien, traiter la surface de la litière autour de chaque pilier et le pilier lui-même, jusqu'à une hauteur de 0,3 mètre. Pulvériser aussi le liquide dilué dans les fissures autour de l'isolation des murs et dans les espaces où on a vu des ténébrions ou qui peuvent leur servir de refuges.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Mesurer la surface (en mètres carrés) à traiter. Le tableau ci-dessous permet de déterminer la quantité de Insecticide Credo SC à utiliser. Mélanger la quantité nécessaire de Insecticide Credo SC à la bonne quantité d'eau et appliquer par pulvérisation. Utiliser 2 à 7,5 L d'eau pour obtenir un mélange qui recouvrira efficacement les surfaces tout en fournissant des temps de séchage adéquats. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la moitié de l'eau nécessaire pour le traitement. Verser la quantité nécessaire du produit en agitant le réservoir. Verser le reste de l'eau dans le réservoir en continuant de l'agiter. Agiter suffisamment le réservoir pendant l'application pour pulvériser uniformément. Préparer un nouveau mélange avant chaque application.

Tableau de dilution - pour 100 m²

Insecte nuisible	Insecticide Credo SC	Litres d'eau
Ténébrions adultes et au stade larvaire	90 mL (équivalent à 48 g d'imidaclopride)	2 à 7,5 L

* Utilisez suffisamment d'eau pour obtenir un mélange qui offrira une couverture efficace sans nécessiter de temps de séchage excessif.

Section 7 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter que Insecticide Credo SC contient un insecticide appartenant au groupe 4. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à la solution de pulvérisation Insecticide Credo SC et à d'autres insecticides du groupe 4. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insectes si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies de gestion de la résistance appropriées.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser Insecticide Credo SC ou les autres insecticides du groupe 4 en alternance avec des insecticides appartenant à d'autres groupes qui suppriment les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la tenue de registres, de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de luttechimiques.
- Surveiller les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes d'acquisition

2022-5515
2023-01-19
Label correction 2024-09-17

d'une résistance.

- Communiquer avec les spécialistes de la région pour obtenir des recommandations sur un site ou un organisme nuisible précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou signaler une résistance possible, communiquer avec 2022 Environmental Science CA au 1-800-331-2867 ou à <https://www.ca.envu.com>

® MC voir <https://www.ca.envu.com/tm-mc>